

Lorient Agglomération Express

La lettre d'information de Lorient Agglomération

ÉVÈNEMENT

UNE APPLI RANDO POUR LA BRETAGNE SUD



Les agglomérations de Lorient et de Quimperlé se sont rapprochées pour développer un projet touristique commun centré sur la randonnée. C'est ainsi qu'a été lancée, le 8 avril, à l'occasion du salon Rando Running à Lorient, une appli mobile baptisée Rando Bretagne Sud avec la participation financière de la Région. Elle réunit une soixantaine de circuits rando et VTT sur les deux territoires afin de tenir compte des habitudes de consommation des touristes qui ont naturellement vocation à organiser leur séjour sans tenir compte des frontières administratives. Sur la partie lorientaise, onze circuits pédestres et onze itinéraires VTT sont aujourd'hui intégrés. Ils se dessinent sur le littoral ou à la campagne et s'adressent aux sportifs ou aux amateurs, en solo ou en famille. Les itinéraires sont inscrits et labellisés au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). À terme, cette

offre devrait évoluer pour couvrir l'ensemble du territoire.

Cet outil s'adresse aux randonneurs qui sont de plus en plus nombreux à utiliser leur smartphone pour préparer leur venue, repérer les circuits et préparer leur itinéraire. Mais son ergonomie et son caractère intuitif pourront aussi séduire celles et ceux qui n'ont pas encore pris l'habitude de randonner connecté. L'appli, qui fonctionne même en l'absence de réseau, intègre en effet de nombreuses fonctionnalités qui assistent le touriste ou l'excursionniste : un guidage routier jusqu'au point de départ de la randonnée, un guidage vocal en temps réel avec les changements de direction, une alerte en cas de sortie du sentier, un signal sonore pour attirer l'attention sur un point d'intérêt ou encore des informations sur le patrimoine, la faune, la flore.

À télécharger sur le Play Store ou l'Apple Store avec le terme Rando Bretagne Sud.

BRÈVES

HABITAT

UNE INFORMATION À DESTINATION DES COPROPRIÉTAIRES

L'Espace info habitat (EIH) de Lorient Agglomération et l'Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL) organisent le mardi 29 mai une réunion d'information à destination des copropriétaires. Elle s'adresse plus particulièrement aux copropriétés sans syndic professionnel afin de les informer sur la nomination d'un syndic bénévole, sur les organes et documents nécessaires à la gestion, mais aussi le régime d'assurance. Deux autres rencontres seront proposées en 2018 afin de balayer l'ensemble des questions liées à ce régime. Elles seront accompagnées de l'édition d'un guide pour les futurs accédants afin de les sensibiliser à toutes les questions qu'ils doivent se poser.

Réunion copropriétés, mardi 29 mai à 17h30 à la Maison de l'Agglomération.

HANDICAP

LE TERRITOIRE VEUT INNOVER

Après avoir été nommé lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt national en janvier 2018, le projet « Handicap Innovation Territoire » bénéficiera de la part de l'État - via la Caisse des Dépôts - d'une subvention de 395 000 € afin de candidater pour la phase 2 à cet appel à projets en décembre 2018. Ce projet qui fédère une quarantaine de partenaires a pour objectif de faire de l'agglomération de Lorient un modèle de territoire inclusif et innovant pour répondre aux défis sociétaux majeurs liés au handicap. Lorient Agglomération, chef de file du projet, s'appuie sur l'expertise du Centre Mutualiste de Kerpape, de la chaire Maintien@Domicile (UBS/ENSIBS/IMT Atlantique), d'ID2Santé, de Lorient Technopole et de la Région Bretagne.

LES DEUX PREMIERS IMMEUBLES EN CONSTRUCTION



Lorient Agglomération a signé avec le promoteur Adim Ouest et l'organisme de logement Espacil, l'acte de vente du terrain des îlots C1/C2 qui verront surgir les premiers immeubles du nouveau quartier de Lorient Odyssee, à côté de la nouvelle gare. Le programme comprendra 111 logements, 3 770 m² pour les bureaux et espaces tertiaires, 1 600 m² pour les commerces et 2 530 m² pour une brasserie et un hôtel de 60 chambres, mais également deux parkings publics pour les vélos et les voitures. Un parking privé de 123 places sera réservé aux logements et aux bureaux. Débutés au mois d'avril, les travaux dureront environ deux ans pour une livraison programmée début 2020.

CAUDAN FERMÉE POUR UN AN



La déchèterie de Caudan, l'une des plus importantes de l'Agglomération sera fermée à compter du 14 mai pour une durée d'environ douze mois afin de réaliser d'importants travaux. Les habitants pourront se reporter sur les autres déchèteries, notamment le nouveau site d'Hennebont qui a ouvert ses portes le 3 avril dernier. Celle-ci sera d'ailleurs ouverte du lundi au dimanche sur cette période afin de compenser la fermeture de celle de Caudan. Une plateforme temporaire de dépôt pour les déchets végétaux et les gravats, qui représentent 50% des apports, est également prévue à proximité.

Voir les adresses et les horaires des déchèteries sur www.lorient-agglo.bzh rubrique vos services.

UN NOUVEAU PROJET POUR LA VILLA MARGARET

Padraig Larkin (gérant du pub Galway Inn à Lorient) et David Gouriou (gérant de la société Wididit) seront chargés de la gestion, de l'exploitation et du développement du bar de la Villa Margaret située au port de Kernével à Larmor-Plage et dont Lorient Agglomération est propriétaire. Afin de renforcer l'attractivité de ce lieu, qui occupe un emplacement stratégique, sur un site fréquenté par les habitants de l'agglomération, les plaisanciers et les touristes, Lorient Agglomération avait lancé en novembre dernier un appel à projets pour renouveler le contrat d'exploitation de ce fonds de commerce de débit de boissons. Les travaux d'aménagements prévus par les nouveaux gestionnaires vont débiter pour une réouverture envisagée d'ici l'été 2018.

AGENDA

Du 4 au 8 mai

Essor breton - Course cycliste

9 mai

**Course à pied REDADEG
Traversée Port-Louis - port de commerce
pour passage de témoin**

26 mai

Fête de la nature à Gestel

INTERVIEW



AMANDINE PIRON,
association Collporterre

« CHANGER DE POSTURE POUR FAIRE AVEC LE CITOYEN »

Quel est le fondement de votre association ?

L'association est née d'une intuition : alors que les bouleversements sociétaux actuels nous imposent de repenser notre manière de vivre ensemble, l'élargissement des pratiques de collaboration issues du numérique offre aujourd'hui de nouvelles opportunités pour renouveler nos modes de construction des territoires. Les entreprises, les associations et les citoyens en sont les premiers bâtisseurs. Pour autant, la responsabilité de la planification du développement territorial reste bien

souvent portée par la collectivité. Les démarches de concertation tendent à prendre en compte l'expertise d'usages des acteurs du territoire. Seulement, elles concernent un nombre de projets limités, tous impulsés par la collectivité. Nous prônons la coconstruction dans laquelle le citoyen a un engagement, une responsabilité dans la définition du projet. La coconstruction s'inscrit dans la durée, au-delà de la temporalité d'un projet.

Qu'est-ce que cela change ?

La collectivité n'est plus la seule à porter la vision planificatrice du développement du territoire. Elle en partage la responsabilité avec les citoyens, et inversement. On passe de projets pour le territoire à un projet DE territoire.

Comment réussit-on à intéresser le citoyen ?

Il faut trouver la porte d'entrée qui va le faire se sentir à sa place. C'est rarement un document d'orientation ou d'urbanisme. Ces derniers sont pensés par l'administration et pour un usage administratif - pas pour le citoyen. Il faut qu'il se sente concerné individuellement. À partir de là, on peut échanger de façon constructive sur les enjeux du

territoire. Par exemple, à Saint-Briec, dans le cadre d'une démarche de concertation autour du devenir de la baie, nous avons lancé un jeu défi, invitant les habitants à proposer leurs idées pour améliorer l'usage du littoral. Je me souviens d'un amateur de trottinette qui voulait adapter l'engin au sable. Ce n'est pas l'avenir de son territoire qui l'a décidé à venir, mais sa passion. Pour autant, au cours de cet événement, les enjeux de développement de la baie étaient au cœur des échanges.

Le citoyen peut-il s'engager au-delà de la coconstruction ?

Oui bien sûr, comme en témoigne le foisonnement d'initiatives portées par des citoyens. Mais leur prise en compte et leur accompagnement restent des enjeux forts pour les territoires. Par exemple, si une association se lance dans la production d'électricité photovoltaïque en sollicitant la mise à disposition de toits : comment faire pour que cette activité s'étende ou se multiplie et devienne une véritable solution localement ? Faire passer l'innovation sociale à l'échelle du territoire implique à chacun de changer ses façons de faire, pour les institutions comme pour les citoyens.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST L'AFFAIRE DE TOUS

Lorient Agglomération a lancé une concertation afin de construire avec toutes les composantes de la société le plan climat-air-énergie du territoire.



Le changement climatique est déjà une réalité. 2016 a été l'année la plus chaude sur la planète depuis le début des relevés de températures. Sur le territoire de Lorient Agglomération, on observe une nette augmentation des températures depuis les années 80, tandis que l'année 2017 aura été marquée par une sécheresse prolongée dès le printemps. À terme, d'autres sources de vulnérabilité sont à craindre localement, comme l'érosion littorale et les risques de submersion marine. La COP 21 de Paris a souligné l'importance de l'échelle locale dans la lutte engagée pour maintenir le réchauffement planétaire sous 2°C d'ici la fin du siècle. Dans cette même ligne, la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) renforce le rôle des intercommunalités. C'est dans ce contexte que l'agglomération définit actuellement le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) auquel elle veut associer les forces vives du territoire.

« Nous cherchons à construire le plan avec des personnes qui sont force de proposition, souligne Isabelle Malot, chargée de mission plan climat à Lorient Agglomération. Cette concertation s'adresse aux habitants, aux acteurs économiques et à la société civile à travers le conseil de développement, les communes... De manière générale,

nous voulons que tous les publics soient touchés afin que le plan climat infuse dans toutes les sphères de la société. Collporterre, le cabinet qui accompagne cette démarche collaborative, nous a même suggéré de l'inscrire dans un temps plus long » (lire interview page 2).

Un temps fort a eu lieu le 19 avril avec une séance de remue-méninges à laquelle participaient des habitants inscrits par internet. L'idée était de faire émerger les besoins, les projets en faveur de la transition écologique. « L'objectif est que les citoyens les plus engagés, les plus motivés partagent leurs meilleures idées afin d'entraîner tout le monde, souligne Jean-Paul Aucher, conseiller délégué à l'énergie à Lorient Agglomération. Le territoire a besoin d'eux pour élargir le cercle. Il y a aussi des rencontres avec les communes qui le souhaitent car elles sont directement concernées. » Concernant les acteurs économiques, la concertation s'inscrit dans les événements qui sont déjà à leur calendrier. Par exemple, le 12 avril, l'agence locale de l'énergie (ALOEN), qui anime cette concertation sur le terrain, a présenté aux entreprises l'accompagnement proposé sur ce thème lors d'une conférence organisée par le centre des jeunes dirigeants (CJD).

Rendez-vous sur www.lorient-agglo.bzh

LES 10 CHANTIERS DU PLAN CLIMAT

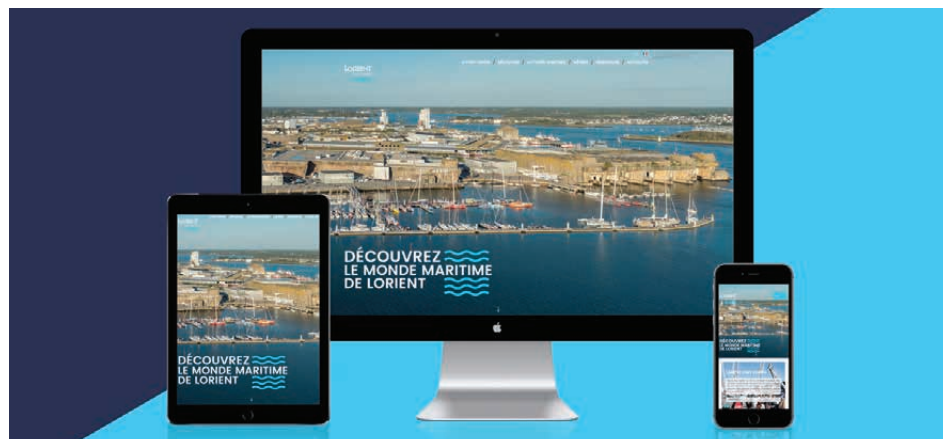
- Mobiliser tous les acteurs au quotidien
- Rénover et construire un habitat économe en énergie et sain
- Réduire l'impact des déplacements
- Accélérer les transitions à travers l'urbanisme et l'aménagement
- Soutenir une agriculture et une alimentation durables
- Économiser les ressources
- Développer les énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air pour une meilleure santé
- S'adapter au changement climatique
- Renforcer l'exemplarité des collectivités

POUR QUELS OBJECTIFS ?

Parmi les batailles à gagner, vient en bonne place celle de la sobriété énergétique. La facture énergétique est évaluée à 427 millions d'euros annuels pour l'ensemble de Lorient Agglomération. Les bâtiments et le transport représentent respectivement 47% et 41% de cette dépense. Les ménages en règlent les deux tiers avec une facture moyenne de 2 860 € par an. La réduction des consommations d'énergie du territoire reste la pierre angulaire de la stratégie territoriale et son plus grand potentiel. Les objectifs du territoire visent à diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 et par 2 des consommations d'énergie. Côté énergies renouvelables, le plan climat vise une multiplication par 3,5 de la production actuelle d'ici 2030, afin de couvrir 19% des besoins locaux.

LORIENT LANCE SON PORT CENTER SUR LA TOILE

La mise en valeur des activités et filières maritimes sur internet contribuera à l'image du territoire dans le réseau mondial des villes portuaires.



Après Anvers, Gênes, Le Havre, Dunkerque ou encore Houston (USA), Lorient Agglomération a adopté, en mai 2016, la charte des missions d'un Port Center du réseau mondial des villes portuaires (AIVP). Cette charte a pour ambition d'accompagner les territoires qui souhaitent créer une nouvelle ouverture de leurs ports à leurs habitants et aux visiteurs. La première action de cette démarche est la mise en ligne d'un site web grand public dédié à la valorisation du monde maritime lorientais.

Ce site a pour vocation de rassembler sur un même portail l'ensemble des différentes activités portuaires et des filières maritimes associées, qui représentent plus de 13 500 emplois sur le territoire. Il est le fruit d'un groupe de travail animé par l'agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient (Audélor) qui associe les principaux acteurs des ports de l'Agglomération dont Lorient Agglomération, le Conseil régional, la SEM Lorient Keroman, la Sellor ou encore la Chambre de commerce et d'industrie (CCI).

« Ce site est aussi un outil de marketing territorial qui vise à légitimer dans l'opinion la richesse maritime de notre territoire, souligne Norbert Métairie, président de Lorient Agglomération. C'est un moyen de communication autant auprès des habitants que des entreprises afin de valoriser l'économie et l'emploi de ce vaste secteur. » Cette présence sur la toile permet en effet de balayer l'ensemble des compétences et activités de manière transversale. Il permet aussi de mettre en avant l'excellence dans le domaine de la pêche, de la course au large, de l'industrie nautique, des secteurs qui travaillent tous avec des leaders mondiaux.

Afin d'associer le grand public au concept de Port Center, à la valorisation des espaces, des métiers et des fonctions portuaires, un événement festif est organisé les 16 et 17 juin à Lorient La Base. Il rassemblera les animations prévues chaque année pour Keroman Port en Fête et les 10 ans de la Cité de la Voile Éric Tabarly et mêlera ainsi bateaux de pêche et voiliers de course au large.

www.lorientportcenter.com

DÉLIBÉRATIONS

LE CONSEIL DU 17 AVRIL A VOTÉ

La mise en place d'une indemnité kilométrique vélo à titre expérimental en faveur des agents pour les trajets domicile travail, plafonnée à 200 euros par an.

Les programmes d'animation/gestion du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) et du programme Leader (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale) pour l'année 2018.

La cession du fonds de commerce et du droit d'exploitation de la licence de débit de boissons pour la villa Margaret à Larmor-Plage (lire article page 2).

Le lancement de projet de construction d'un nouveau navire à passagers électrique et la sollicitation des financements ad hoc.

Le programme de travaux portuaires d'entretiens lourds pour un montant prévu de 2 125 000 euros HT dont les réhabilitations des deux môles des ports de Port-Louis et Guidel.

Le programme d'extension du pôle course au large à Lorient La Base avec 80 mètres linéaires de pontons supplémentaires pour l'accueil d'événements.

La cession d'un ensemble foncier comprenant l'ancien espace découverte de la Tisserie au centre-bourg au profit de la commune de Brandérian.

La convention-cadre avec la Région Bretagne pour le financement des projets de pôle de compétitivité qui délègue à cette dernière la gestion des aides votées par le conseil communautaire.

PÔLE COURSE AU LARGE

LAURA FLESSLER À LORIENT LA BASE

Le vendredi 30 mars, la ministre des Sports Laura Flessler a été accueillie sur le pôle course au large à Lorient La Base. L'ancienne escrimeuse a échangé avec les navigateurs Franck Cammas et Michel Desjoux concernant

Groupama Team France qui souhaite s'aligner sur la prochaine America's Cup, prévue à Auckland en 2021. Norbert Métairie, le président de Lorient Agglomération, a souligné tout le travail réalisé sur l'ancienne base de sous-marins afin d'en faire un pôle d'excellence autour de la voile de compétition.

